

Pierre Landreville

École de criminologie — Faculté des arts et des sciences

Titulaire d'un doctorat en criminologie de l'Université de Montréal, Pierre Landreville est l'un des piliers de l'École de criminologie, dont il a été le directeur à trois reprises. Humaniste et pédagogue hors du commun, il a joué un rôle de tout premier plan dans la formation des criminologues québécois.

Spécialiste de la pénologie, Pierre Landreville a consacré l'essentiel de sa carrière de chercheur à l'étude des politiques et des pratiques pénales, principalement dans le domaine correctionnel. Ses travaux ont permis de mettre en lumière les coûts sociaux de l'intervention pénale et d'en mesurer l'impact sur les trajectoires sociales des personnes judiciarisées. Ses articles sur les peines de substitution font autorité et il a mené des recherches remarquées sur l'incrimination de la conduite automobile en état d'ivresse. Il a également établi une coopération scientifique féconde avec le Département de sociologie de l'UQAM dans l'étude de la criminalisation de l'itinérance.

Par delà son influence dans les cercles universitaires nord-américains et européens, Pierre Landreville jouit d'un grand crédit auprès des décideurs chargés d'élaborer les politiques publiques au Québec et au Canada. Sa connaissance du droit pénal a régulièrement été mise à contribution par des organismes publics et des ministères, dont celui du Solliciteur général du Canada. Il s'est tout particulièrement illustré à titre d'expert à la Commission de réforme du droit du Canada, pour laquelle il a rédigé un document de réflexion qui a inspiré de larges pans du livre blanc sur le droit pénal publié en 1982. Il a également produit pour le Solliciteur général du Québec un rapport qui, 20 ans après sa publication, continue de baliser l'élaboration des politiques pénales au Québec.

Pierre Landreville a été pendant longtemps directeur de la revue *Criminologie* et membre du comité éditorial de la revue genevoise *Déviance et société*. Il s'est engagé activement dans la gestion des relations scientifiques du Centre international de criminologie comparée dont il a été directeur adjoint et directeur intérimaire.